

AMUNDI OBLIGATAIRE DIVERSIFIE ESR - F

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/09/2022

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **139,76 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2022**
Actif géré : **319,37 (millions EUR)**
Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises est investi en supports obligataires publics ou privés libellés en euro. Il vise à valoriser à moyen terme le capital investi par la mise en œuvre d'une gestion active de la sensibilité du portefeuille, de son positionnement sur la courbe des taux et de sa diversification sur le crédit. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



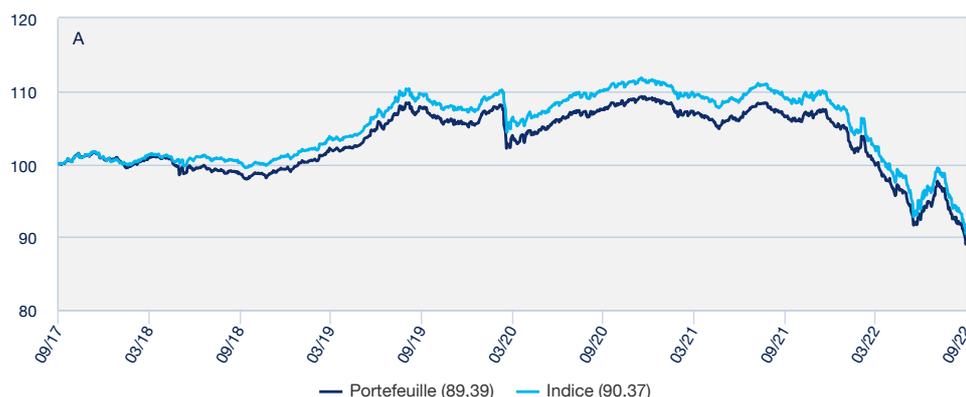
⚡ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

⚡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE est mis en nourricier

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 31/12/2021 | 31/08/2022 | 30/06/2022 | 30/09/2021 | 30/09/2019 | 29/09/2017 |
| Portefeuille | -15,50% | -3,95% | -3,81% | -16,01% | -16,94% | -10,61% |
| Indice | -16,52% | -4,30% | -4,40% | -17,15% | -17,50% | -9,63% |
| Ecart | 1,02% | 0,36% | 0,59% | 1,14% | 0,56% | -0,98% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|-------|--------|
| Portefeuille | -2,93% | 3,58% | 5,93% | -1,31% | 1,26% | 3,35% | 0,25% | 10,91% | 2,74% | 9,08% |
| Indice | -2,85% | 4,05% | 6,00% | 0,26% | 0,58% | 3,57% | 1,00% | 11,10% | 2,19% | 11,09% |
| Ecart | -0,08% | -0,47% | -0,07% | -1,57% | 0,68% | -0,22% | -0,75% | -0,19% | 0,55% | -2,01% |

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 6,28% | 5,00% | 4,29% |
| Volatilité de l'indice | 6,83% | 5,23% | 4,44% |
| Tracking Error ex-post | 1,80% | 1,57% | 1,39% |
| Ratio d'information | 0,52 | 0,11 | -0,16 |
| Ratio de Sharpe | -2,50 | -1,12 | -0,42 |

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

| | |
|--------------------------------|---------|
| Baisse maximale | -18,56% |
| Moins bon mois | 09/2022 |
| Moins bonne performance | -3,95% |
| Meilleur mois | 01/1990 |
| Meilleure performance | 4,68% |

Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice |
|-------------------------|--------------|--------|
| Sensibilité | 6,04 | 6,37 |
| Nombre de lignes | 66 | 7239 |

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

La conjoncture a continué de se dégrader dans les grandes économies avancées en septembre, quoique de façon plus marquée en Europe qu'aux Etats-Unis. En Chine, l'activité reste pénalisée par la persistance de restrictions anti-COVID et les difficultés du secteur immobilier. Sur fond d'inflation toujours très élevée (et encore en accélération en Europe), la Réserve fédérale américaine et la Banque Centrale Européenne ont, chacune, procédé à une hausse de 0,75% de leurs taux directeurs. Sur les marchés, les actions ont baissé tandis que les rendements obligataires ont fortement progressé.

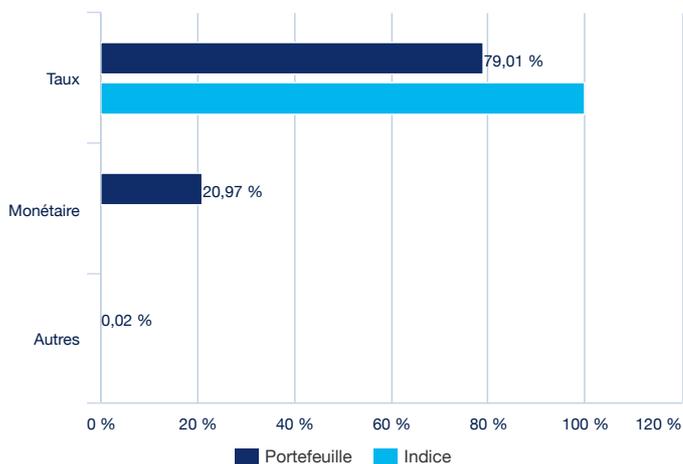
Les marchés de taux d'intérêt sont toujours marqués par une forte volatilité. Les taux restent à la hausse. L'inflation continue de surprendre à la hausse. Le marché du travail américain reste résilient. En Europe, de plus en plus d'entreprises et de ménages seront significativement impactés par la récente hausse des prix de l'énergie dans les mois à venir lors de la renégociation de leur contrat annuel ou pluriannuel. Dans ce contexte, les banques centrales maintiennent un biais non accommodant. Les banques centrales considèrent que l'inflation reste une priorité. En Europe, les importants volumes d'émission à venir exercent une pression à la hausse sur les taux. La hausse des prix de l'énergie pousse en effet les gouvernements européens à soutenir la demande en plafonnant les prix et en soutenant directement les ménages et les entreprises.

Dans ce contexte d'une volatilité toujours très forte et d'une orientation à la hausse des rendements obligataires, nous maintenons une sensibilité du portefeuille inférieure à celle des indices de référence.

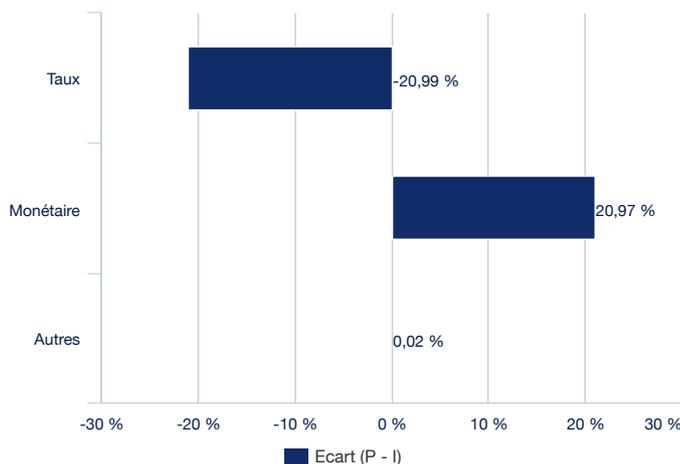
Sur le plan géographique, nous conservons notre surexposition aux obligations souveraines des pays « périphériques » de la Zone Euro, notamment l'Espagne et le Portugal, compensée par une sous-exposition sur les dettes d'Etat des pays « cœur » tels que l'Allemagne et la France. Compte tenu de la forte volatilité actuelle sur la dette italienne, en lien avec le contexte politique nous adoptons une position neutre sur ces obligations. Enfin, dans un souci de prudence nous adoptons une démarche très sélective dans le choix de nos investissements sur les obligations d'émetteurs privés de bonne notation (euro IG) et avons maintenu notre investissement dans un fonds de dette privée US de notation IG couvert du risque de taux.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

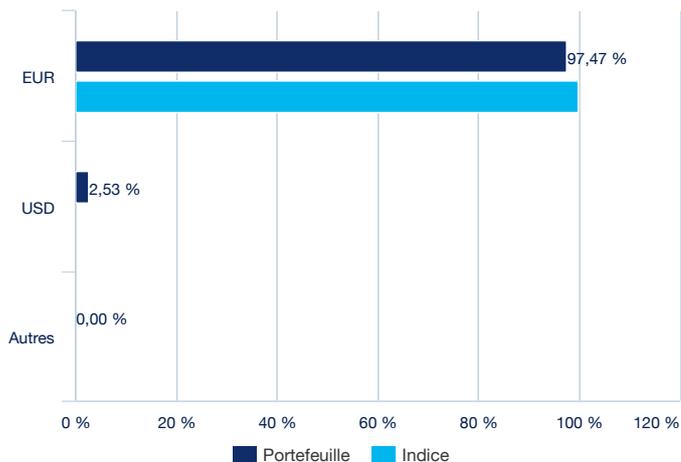


Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

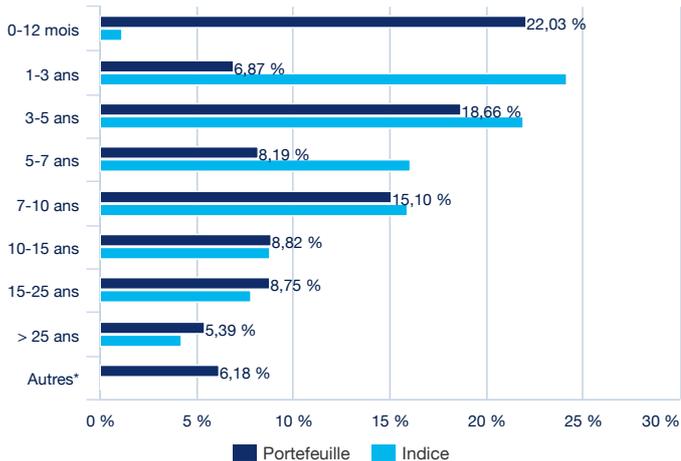
Répartition par devises (Source : Amundi)



Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

Répartition par maturités (Source : Amundi)

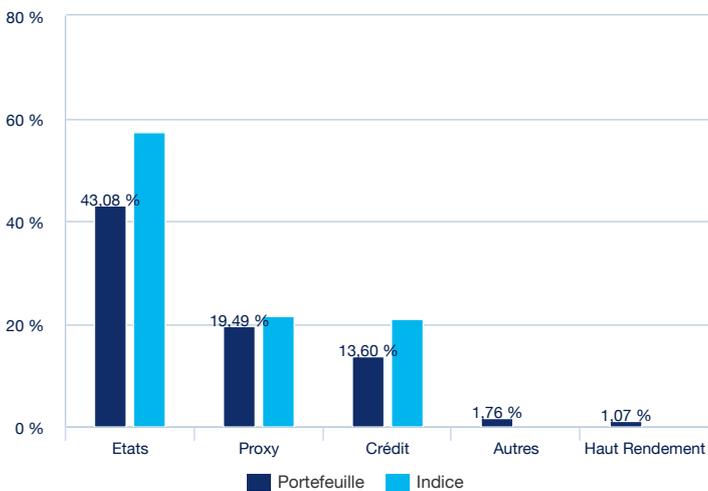
En % d'actif



* Autres : non classés, deposits, appels de marge ...

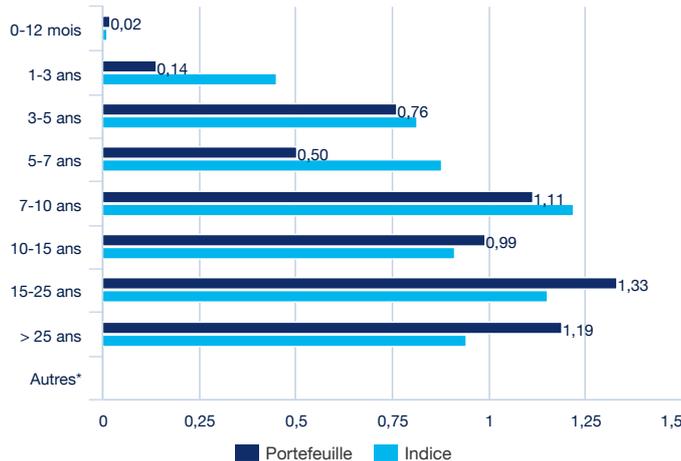
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par maturités (Source : Amundi)

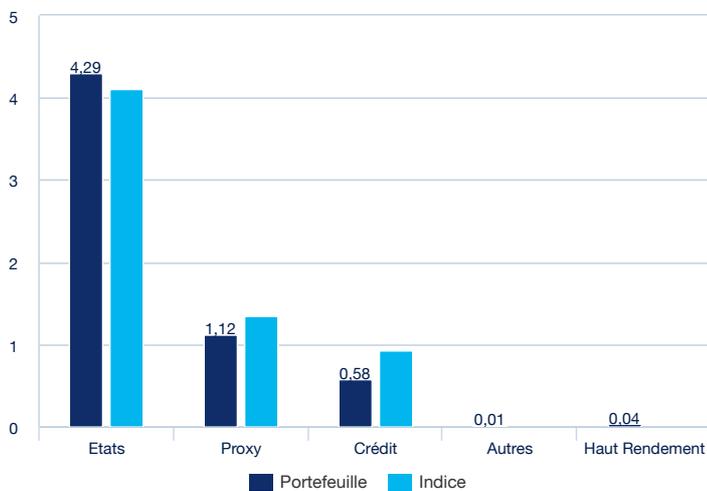
En points de sensibilité



* Autres : non classés, deposits, appels de marge ...

Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

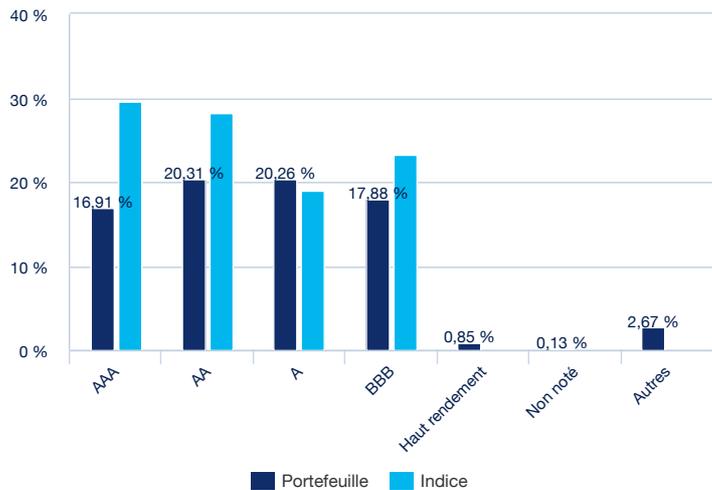
En points de sensibilité



OBLIGATAIRE

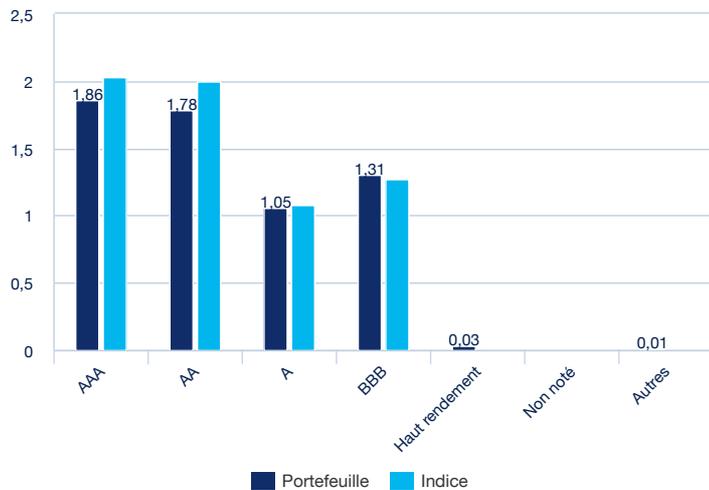
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par notations (Source : Amundi)

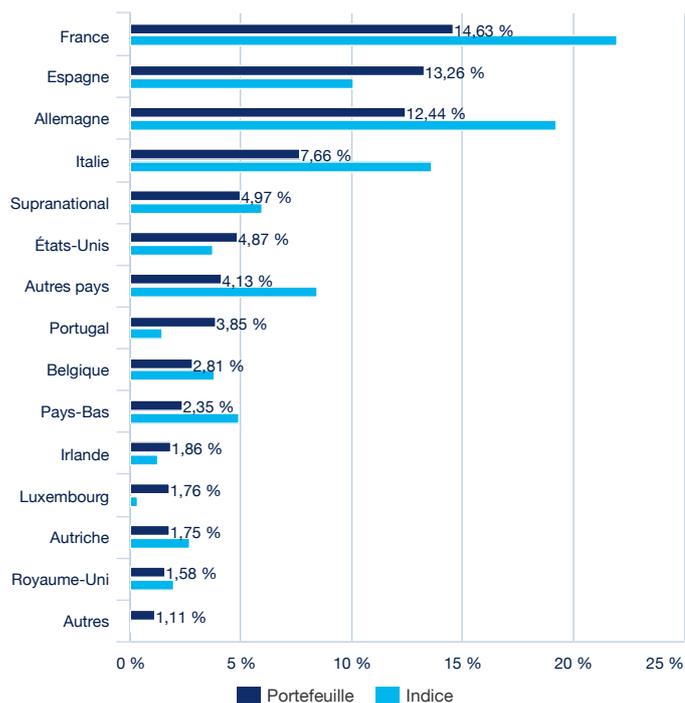
En points de sensibilité



Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

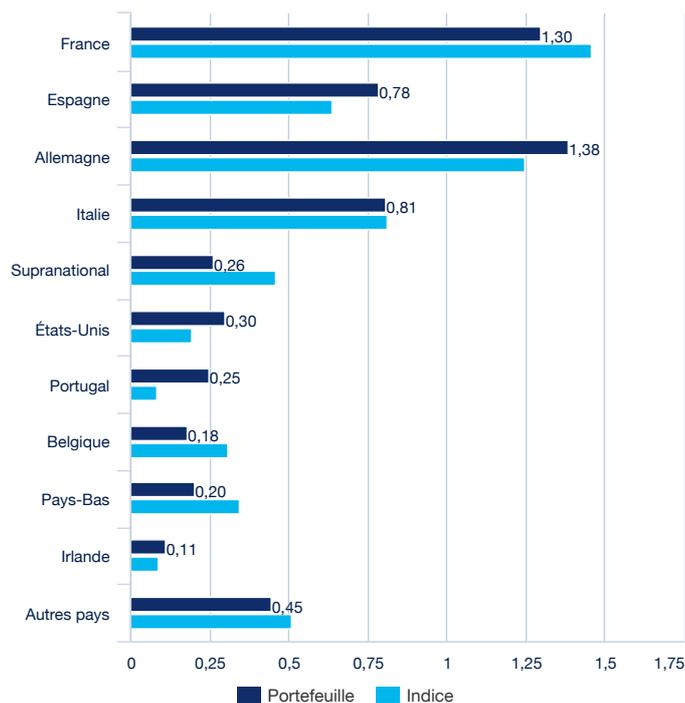
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



OBLIGATAIRE ■

Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

| | % d'actif |
|--------------------------------|------------------|
| SPAIN (KINGDOM OF) | 12,26% |
| FRANCE | 6,88% |
| GERMANY | 6,38% |
| ITALIAN REPUBLIC | 5,82% |
| AGENCE FRSE DEVELOPMENT | 4,15% |
| EUROPEAN INVESTMENT BANK | 4,12% |
| KFW-KDT F WDERAUFBAU | 3,94% |
| PORTUGAL | 3,78% |
| BELGIUM | 2,50% |
| KFW-KDT F WDERAUFBAU-STATE GTY | 2,42% |
| Total | 52,26% |

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

| | |
|--|---------------------------------|
| Forme Juridique | FCPE |
| Droit applicable | de droit français |
| Société de gestion | Amundi Asset Management |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Date de création de la classe | 28/03/1988 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Commission de surperformance | Non |
| Frais courants | 0,82% (prélevés) - 31/12/2021 |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 3 ans |
| Classification AMF | FCPE Oblig. & créances Euro |
| Code AMF | 990000029899 |
| Nom du fonds maître | AMUNDI RESA OBLIG DIVERSIFIE |

Avertissement

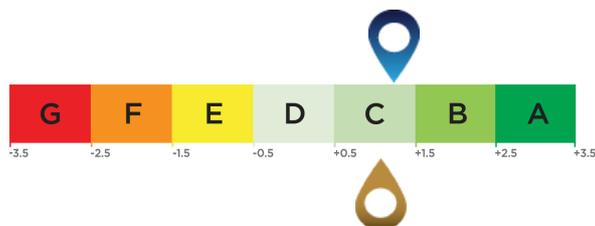
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)



Score du portefeuille d'investissement: 1,26

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,10

Couverture ESG (source : Amundi)

| | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|--|--------------|------------------------------|
| Pourcentage avec une notation ESG Amundi ² | 98,98% | 99,13% |
| Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³ | 99,10% | 99,94% |

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.